

Louvain-la-Neuve, le 8 octobre 2012.

## LLN : élections à l'horizon, fin de la concertation ?

**En ce mois d'octobre aux saveurs électoralistes, le Syndicat des étudiants locataires de Louvain (SYELLO) et l'Assemblée Générale des étudiants de Louvain (AGL) dénoncent une menace d'expulsion lancée par la ville d'Ottignies-Louvain-la-Neuve à l'encontre de nombreux locataires de colocations dont la plupart sont étudiants. Le motif ? Un règlement communal qui interdit les colocations dans les maisons unifamiliales.**

Pourtant, il y a quelques semaines, le premier échevin Cédric du Monceau affirmait qu'on ne pouvait pas réellement s'attaquer à ce sujet tant qu'on ne réglait pas la pénurie de logements sur Louvain-la-Neuve, une pénurie qui s'élève à quelques 1 300 logements. Mais la politique est ce qu'elle est, et, aujourd'hui, la majorité sortante a **menacé d'expulser plus de 60 étudiants**. À nos yeux, une telle attitude est irresponsable car elle ne règle en rien le problème de fond, celui du manque cruel de logements, et ne ferait que jeter à la rue des étudiants et des jeunes travailleurs. Cependant, le bourgmestre ne semble guère s'en préoccuper car, comme il l'a dit lors d'une séance d'information ce vendredi 5 octobre, sa priorité première c'est de faire appliquer les règles et non d'assurer le relogement des éventuels futurs expulsés.

Plus globalement, nous rejetons l'interdiction des colocations dans les maisons unifamiliales. En effet, cette réglementation cible, de manière discriminatoire à peine voilée, les étudiants. C'est d'ailleurs ces derniers, selon les dires d'une représentante du SPW lors de la dite séance, que l'on « **visé plus spécifiquement** » dans la répression des colocations. En fait, au lieu de maximiser l'espace et d'assurer une mixité nécessaire, cette mesure risque surtout de « ghettoïser » encore davantage la cité universitaire brabançonne. De plus, elle s'oppose à l'accord de la majorité qui dit vouloir favoriser l'accès au logement pour les jeunes. Car les colocations, à côté des étudiants, attirent aussi de nombreux jeunes travailleurs incapables de payer un loyer « normal ».

Certes, nous convenons que les colocations peuvent parfois provoquer certaines nuisances et que des propriétaires peu scrupuleux en profitent pour louer à des prix largement supérieurs à la valeur du bien dans le cadre d'un marché locatif déjà complètement surchargé. Ce sont des choses que nous condamnons, mais nous refusons de croire qu'interdire la colocation soit la solution pour régler le problème. Au contraire, **l'AGL et le SYELLO croient à la force du dialogue**, un dialogue qui permettrait de trouver une solution durable à ce problème. Or, c'est justement ce que la Majorité communale a refusé de faire ici. Au lieu de régler le problème de manière constructive pendant ses 6 années de législature, elle le fait de manière répressive à la veille du 14 octobre. Nous déplorons cette attitude !

Ainsi, nous avons encore la preuve que les **étudiants passent toujours après l'électorat**. Les étudiants pensaient que les choses avaient pourtant évolué à la vue des efforts consentis ces derniers mois. Apparemment, il n'en est rien ! Néanmoins, nous voulons encore y croire et espérer qu'un jour un dialogue réel et constructif s'établira entre les étudiants et la ville, entre les étudiants et les habitants, et ainsi réussir la fusion tant recherchée par les pères de notre ville afin d'aller toujours plus vers un *mieux vivre ensemble*... Nous avons tout à gagner à nous concerter !

### Contact :

**Kevin Pirotte, responsable f.f. SYELLO  
et vice-président social de l'AGL**

+ 32 499 63 03 18 | [kpirotte@aglouvain.be](mailto:kpirotte@aglouvain.be)

Corentin Lahouste, co-président AGL  
Kevin Pirotte, responsable f.f. du SYELLO